

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

**Décision du 23 juillet 2019 portant nomination de rapporteur auprès du comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics**

Le président,  
Vu le code de la commande publique, notamment l'article D2197-18,  
Vu l'accord de l'intéressé,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé rapporteur auprès du comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics :

M. LAROCHE de ROUSSANE (Jean-Pierre), commissaire général hors classe (2<sup>e</sup> section) du corps des commissaires des armées.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 23 juillet 2019.

FRANÇOISE DUCAROUGE